

Nous voyions peu l'ancien député d'Ontario, feu M. Sinclair. Nous ne l'entendions pas souvent à la Chambre, mais nous gardons le souvenir d'un homme modeste, paisible et sans prétention, d'un homme intègre, d'un homme de volonté. Aux amis et aux parents de ces députés défunts, j'adresse, au nom de mes collègues, avec le premier ministre et ses amis, mes condoléances très sincères à l'occasion du deuil qui les frappe.

M. M. J. COLDWELL (Rosetown-Biggar): Je tiens à ajouter, aux condoléances qu'on vient d'adresser aux familles et aux amis des deux députés qui nous ont quittés, celles du parti de la C.C.F. Je suis resté en relations avec l'honorable M. Bridges pendant de longues années. Je ne le connaissais pas personnellement, mais j'ai échangé des lettres avec lui, alors qu'il présidait, voilà bien longtemps, l'Association des instituteurs du Nouveau-Brunswick et que j'étais secrétaire de la Canadian Teachers Federation. Je l'ai toujours trouvé d'un naturel foncièrement courtois et loyal. Nous regrettons tous la perte que sa mort cause à la Chambre et au pays.

Je tiens aussi à m'associer aux condoléances adressées aux amis et parents de M. Sinclair. M. Sinclair était un homme affable que j'ai appris à connaître comme membre du comité des affaires extérieures. Sa santé, il est vrai, ne lui permettait pas de prendre une part bien active aux travaux de la Chambre; mais, nous qui faisons partie du comité des affaires extérieures, nous nous souvenons de lui comme d'un homme qui s'intéressait aux questions dont le comité était saisi et qui traitait toujours ses collègues avec force bonté et considération. Aussi désirons-nous ajouter nos condoléances à celles qu'on a déjà exprimées.

M. SOLON E. LOW (Peace-River): Monsieur l'Orateur, les représentants du Crédit social à la Chambre m'ont prié d'exprimer en leur nom toute la peine que leur ont causée le décès du ministre des Pêcheries, M. Bridges, et celui de l'honorable représentant d'Ontario, M. Sinclair. J'ai eu l'honneur de bien connaître M. Bridges. Je lui reconnais le mérite de s'être toujours vivement intéressé aux problèmes et aux questions que je lui soumettais. J'ai toujours vu en lui un administrateur qui rendait de grands services à son pays.

Je n'ai pas connu M. Sinclair aussi bien, mais nos regrets n'en sont pas moins sincères. Nous nous associons aux expressions de condoléances qu'on a formulées à l'adresse des familles et des amis de ces deux disparus.

L'hon. M. F. GREGG (ministre des Pêcheries): A titre de cadet de la Chambre, qui a vu avec un vif intérêt se dérouler la carrière de Frank Bridges, et à titre d'ami, qu'il me soit permis, monsieur l'Orateur, d'ajouter un mot aux éloges qu'on a formulés à sa mémoire de tous les côtés de la Chambre. En temps de paix comme en temps de guerre, il s'est dépensé allégrement à l'exécution de toute tâche à laquelle il avait donné son cœur et son esprit. Sa carrière dans la vie publique, dans sa province natale du Nouveau-Brunswick et ici, à Ottawa, a été une inspiration pour nous tous et un puissant exemple pour les jeunes de notre pays. Après ses quelques années d'existence, il a légué à ses concitoyens un héritage plus précieux que celui de la plupart des gens après une vie d'efforts. Frank Bridges a été, au sens le plus large de l'expression, "victime du devoir".

#### TRAVAUX DE LA CHAMBRE

Le très hon. MACKENZIE KING: Monsieur l'Orateur, l'article suivant qui figure sur ma liste est le débat sur l'Adresse, les discours des motionnaires. Comme il est six heures moins vingt, il est évident que le proposeur n'aurait pas le temps de terminer son discours avant six heures. La Chambre consentira sans doute, dans les circonstances, à lever la séance et à remettre à lundi, tel qu'il a été prévu, le débat sur l'Adresse.

M. JOHN BRACKEN: Je désire, auparavant, poser une couple de questions au ministre.

Le très hon. MACKENZIE KING: Le chef de l'opposition consent-il à ce que nous levions la séance?

M. BRACKEN: Oui.

M. COLDWELL: Pourquoi ne reprendrions-nous pas à huit heures? Cela modifierait sensiblement notre programme de la semaine prochaine. Si nous entendons les deux discours des motionnaires, lundi, il sera difficile d'entendre également ce jour-là les autres discours prévus, ce qui veut dire que d'aucuns insisteront pour que le débat sur l'Adresse dure deux jours au lieu d'un. Ne pourrions-nous pas nous réunir ce soir? Aucun article du Règlement ne nous l'interdit.

Le très hon. MACKENZIE KING: Malheureusement, plusieurs honorables députés, pensant être libres ce soir, ont pris ailleurs des engagements.